

leurs, un seul et même ministre fut accrédité auprès des gouvernements alliés de la Belgique, des Pays-Bas, de la Tchécoslovaquie, de la Grèce, de la Norvège, de la Pologne et de la Yougoslavie, qui étaient alors établis à Londres ou au Caire. Après la libération de la France, ce ministre, affecté tout d'abord à Alger comme représentant du Canada auprès du Comité français de libération nationale, vint à Paris à titre d'ambassadeur. Enfin, on ouvrit aussi durant la guerre plusieurs missions en Amérique latine.

L'expansion du service extérieur devait se poursuivre après la guerre. Ainsi, des hauts-commissaires furent accrédités d'abord auprès de l'Inde et du Pakistan, puis auprès des autres nouveaux membres du Commonwealth. Par la suite, le Canada accentua également ses relations diplomatiques avec le monde francophone, et tout particulièrement les États francophones d'Afrique qui venaient d'acquérir leur indépendance. D'autre part, au cours de la Seconde Guerre mondiale et des années qui lui succédèrent, suivant une tendance générale, il éleva ses légations au rang d'ambassades.

L'un des membres les plus actifs des Nations unies, le Canada établit, par ailleurs, des missions aux sièges de cette organisation, à New York et à Genève, et se fit représenter au sein de ses institutions spécialisées. Il ouvrit également des missions au quartier général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ainsi qu'auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Exception faite de l'année 1969, au cours de laquelle on ferma, pour des raisons économiques, sept missions à l'étranger, le nombre des pays et des organisations internationales auprès desquels le Canada est représenté n'a cessé de s'accroître tout au long des années soixante et soixante-dix.

Services consulaires

Après avoir mis sur pied ses services diplomatiques et de promotion du commerce, le Canada a institué des services consulaires dont les fonctions principales sont d'aider et de protéger les Canadiens qui voyagent ou travaillent à l'étranger. Les premiers consulats canadiens furent ouverts en 1940 et 1941 au Groenland et à Saint-Pierre-et-Miquelon, essentiellement à titre de mesure de guerre, pour surveiller l'évolution de la situation dans les zones maritimes stratégiques bordant les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord. Par la suite, on a ouvert des consulats, à New York en 1943, à Portland (Maine) en 1945, à Caracas en 1946, à Sao Paulo et Chicago en 1947, à Francfort, Boston, Detroit et San Francisco en 1948, à Bordeaux et Marseille en 1965, et dans nombre d'autres villes importantes